

JOURNÉES D'ÉTUDES

→ 12 et 13
décembre
2016**INCARCÉRÉES****femmes
en prison****histoire(s),
parcours,
regards****Lundi 12 décembre 2016****Femmes en justice : punitions, sanctions et détentions****9h30 – 10h00**

Accueil des participants

10h00 – 10h30Introduction des journées d'études par **Jean-René LECERF**,
Président du Conseil départemental du Nord**10h30 – 11h00**Ouverture des journées d'études par **Adeline HAZAN**, Contrôleur général des lieux de privation de liberté.**Les femmes privées de liberté****Les femmes privées de liberté 11h00 – 11h15**

Questions et discussions

11h15 – 12h00**Représentations stéréotypées des différences hommes femmes
dans l'interprétation des violences en justice pénale.**

Au début des années 2000, les hommes représentent 90 % des individus jugés devant le tribunal correctionnel en France et 97 % des détenus. Cette sur-représentation des hommes s'explique en partie par les différences de pratiques entre les hommes et les femmes, les premiers étant davantage socialisés à adopter des pratiques à même de justifier qu'ils passent en justice et soient condamnés.

Pour autant, l'analyse sociologique indique que cette différence de pénalisation selon le sexe tient également aux représentations intériorisées par les magistrats quant aux rôles qu'occupent les hommes et les femmes dans les délits présentés devant le tribunal correctionnel. L'objet de cette communication est de

rendre compte des raisons qui expliquent pourquoi les hommes sont généralement considérés comme davantage agressifs et initiateurs actifs des violences que les femmes. Nous montrerons également qu'il existe des conditions à la subversion de ces représentations, lesquelles expliquent l'existence de jugements sévères en justice pénale à l'égard des femmes et, inversement, de jugements cléments à l'égard des hommes.

Thomas LEONARD, chercheur en sociologie politique, CERAPS, Université Lille 2

Maxime LELIEVRE, vulgarisateur en sociologie

12h00 – 12h15

Questions et discussions

Pause déjeuner

14h30 – 15h15

Détention féminine et archives

Quels documents? Quelles problématiques de collecte? Quelles stratégies de recherche?

Etat de la question dans le Nord du 19^{ème} au 21^{ème} siècle, au regard de la réglementation nationale.

Dalila LOUNICI, archiviste aux Archives départementales du Nord,
avec le témoignage de Mme **Yseult SEVERAC**, ministère de la Justice.

15h15 – 16h00

Deux historiens questionnent leurs rapports aux archives.

Les « mauvaises filles » dans les archives de la justice des enfants (1945-1958)

Une plongée dans les dossiers judiciaires individuels permettra d'entendre et transmettre les voix, les gestes, la vie quotidienne de jeunes filles considérées comme « mauvaises » dans la France des Trente glorieuses.

Véronique BLANCHARD, historienne, responsable du Centre d'exposition historique «Enfants en justice» à Savigny-sur-Orge, Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse.

Les « monstres en jupon ». Archives judiciaires et figures féminines

À la fin du 19^e siècle, la chronique judiciaire se renouvelle et les journalistes diligents dans les palais de justice sont souvent appelés les treizièmes jurés. Certains d'entre eux publient annuellement leurs comptes rendus devenus une source considérable pour saisir le « gibier pénal », autrement dit les femmes devant les tribunaux. Dans les années 1930, l'affaire des sœurs Papin, la plus célèbre de la période, défraye l'actualité. L'un des dossiers judiciaires contient une iconographie spécifique faite de photos judiciaires. Certaines ont fait le tour du monde. Il reste à les décrypter. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la caractériologie s'impose sur la scène nationale. Des jeunes filles et femmes sont examinées par des experts dont les rapports constituent une documentation irremplaçable pour comprendre comment les psychiatres saisissent la personnalité de femmes déviantes.

Trois moments et trois sources différentes permettent de saisir de quelle façon des historiens et historiennes peuvent interroger des archives, relier ensemble des pièces différentes et coudre les éléments d'un récit compréhensif à l'égard d'actrices judiciaires du passé.

Frédéric CHAUVAUD, professeur d'histoire contemporaine Université de Poitiers.

16h00 – 16h15

Questions et discussions

16h30 – 18h00

Visite des expositions « Mauvaises filles » et « Recto-verso »

Visite des Archives départementales du Nord

Mardi 13 décembre 2016

Femmes et détention : dedans, dehors

9h00 – 9h30

Accueil des participants

9h30 – 10h00

Introduction et ouverture de la journée par **Parcours de Femmes**

10h00 – 10h30

Enfermées jusqu'à 21 ans

Des histoires, des parcours, des destins de jeunes filles enfermées dans des institutions religieuses, telles les Bons Pasteurs, ou dans des internats publics d'Education surveillée. Un regard d'une jeune infirmière qui, en 1948, a passé une année dans une maison de correction tenue par des religieuses dans le Nord (d'après *Le couvent à sabots* de Christiane Péciaux -Amalthée, 2006-). Ces évocations permettront de prendre la mesure des conditions d'enfermement des jeunes filles des 19^e et 20^e siècles et leurs conséquences sur leurs identités et leurs corps.

Claire DUMAS, éducatrice à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) jusqu' à la fin 2004. Co-auteur, avec l'historienne Françoise Tétard, de *Filles de Justice, du Bon Pasteur à l'Education surveillée* (19^e-20^e siècle) - éditions Beauchesne, 2009 - .

10h30 – 11h00

La féminisation du personnel pénitentiaire : les surveillantes et l'ordre pénitentiaire

La manière dont l'institution pénitentiaire a organisé la féminisation des détentions masculines a scellé le destin professionnel des surveillantes en les condamnant aujourd'hui encore à une sorte de liminalité professionnelle : ni totalement exclues bien sûr mais pas complètement intégrées ; ni radicalement déniées bien sûr mais pas totalement reconnues.

Cécile RAMBOURG, enseignant-chercheur, Département de la recherche - CIRAP

11h00 – 11h30

Chairs incarcérées. Une exploration de la danse en prison

La rencontre de deux univers, deux parcours : la criminologue Sylvie Frigon s'intéresse depuis plusieurs années à la condition des femmes en prison et sur les possibilités d'expression qui leur sont offertes, notamment par la danse. Avec la compagnie Point Virgule, la chorégraphe Claire Jenny a mené des projets de création chorégraphique auprès de divers publics ; depuis plus de 20 ans, elle crée des spectacles qui mêlent les détenues et des danseurs professionnels. Toutes deux explorent les apports de la danse en prison et de la prison sur la danse.

Sylvie FRIGON, professeur titulaire au Département de criminologie. Titulaire de la chaire facultaire « la prison dans la culture, la culture dans la prison », Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa (Ontario, Canada). Associée de recherche principale, Peterhouse, Université de Cambridge, Grande-Bretagne.

Claire JENNY, danseuse et chorégraphe. Diplômée de la Schola Cantorum en danse contemporaine – Paris V (K. Waehner et C. Rousier), elle fonde la compagnie Point Virgule, avec P. Groleau, en 1989. Elle mène des accompagnements chorégraphiques en milieu scolaire, en milieu carcéral, auprès de publics dits défavorisés. Depuis 1998, elle dirige seule la compagnie Point Virgule.

11h30 – 12h00

Questions et discussions

Pause déjeuner

14h00 – 15H15

Table ronde : **L'incarcération des femmes en France : aspects sociologiques et juridiques**

Qui sont les femmes qui vont en prison ? Pourquoi sont-elles si peu nombreuses au regard des hommes détenus ? Combien de temps restent-elles en prison ? L'expérience subjective des femmes incarcérées diffère-t-elle de celle des hommes ? Qu'en est-il des femmes âgées en prison ? Comment s'organise la détention des jeunes mères ? Quel est le statut juridique de l'enfant qui accompagne sa mère en prison, et comment est-il pris en charge en détention ? A quelles épreuves doivent faire face les « femmes de parloir » ? Cette table ronde cherchera, en répondant à ces questions en compagnie de trois chercheuses (respectivement démographe, sociologue et juriste), à saisir les éventuelles spécificités juridiques, sociales et existentielles du rapport des femmes à la prison.

Animateur de la table ronde : Gilles CHANTRAINE, sociologue, chargé de recherches au CNRS, CLERSE (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques), Université de Lille I.

Avec la participation de :

Caroline TOURAUT, docteure en sociologie, chargée d'études au Bureau des statistiques et des études (Me5), Direction de l'Administration Pénitentiaire - Ministère de la justice. Chercheuse associée à l'ISP Cachan, elle a travaillé notamment sur l'expérience des familles de détenus lors de son doctorat de sociologie. Sa dernière recherche porte sur le vieillissement et la perte d'autonomie en milieu carcéral.

Ariane AMADO est doctorante en droit pénitentiaire comparé à l'Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne sous la codirection des professeurs Raphaële Parizot et Julie Alix. Sa thèse porte sur la contribution à l'élaboration d'un statut et le régime juridique de l'enfant accompagnant sa mère en détention en France et en Angleterre.

Annie KENSEY, cheffe de bureau des études et de la prospection, Direction de l'Administration pénitentiaire, chercheuse associée au CNRS / CESDIP (centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales), titulaire d'un doctorat en démographie délivré par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne intitulé *La population des condamnés à de longues peines. Apports de la socio-démographie à la controverse sur le rôle des aménagements de peine dans la lutte contre la récidive.*

en présence de **Jean-René LECERF**, Président du Conseil départemental du Nord

15h15 – 15h30

Questions et discussions

15h30 – 16h45

Table ronde : **Enfermement et création**

Des artistes intervenant en prison racontent leurs expériences. Moments de rencontres inattendues, moments de questionnements, moments d'expression, les ateliers de création artistique sont, pour les personnes incarcérées, une respiration dans le quotidien de la prison. Pour les intervenants comme pour les participants, l'activité artistique est un espace-temps privilégié qui jette une passerelle entre le "dehors" et le "dedans". Qu'apporte l'art, à celles et ceux qui se trouvent en situation d'enfermement? Qu'apporte l'art, à chacune et chacun d'entre nous?

Animateur de la table ronde : Emmanuelle DUGUET, docteur en arts, cofondatrice de l'association L'inter(s)tisse.

Avec la participation de :

Claire JENNY, danseuse et chorégraphe (Cie du Point Virgule), **Sylvie FRIGON**, criminologue

Pauline MOURETTE, artiste plasticienne, cofondatrice de l'association L'inter(s)tisse.

Swan BLACHERE, compagnie la Voyageuse immobile, **Jean-Bernard HOSTE**, musicien

en présence de **Jean-René LECERF**, Président du Conseil départemental du Nord

16h45 – 17h00

Questions et discussions

17h00 – 17h30

Clôture des journées d'études

par **Jean-René LECERF**,

Président du Conseil départemental du Nord.

LIBRAIRIE
LE BATEAU LIVRE

avec la participation de

